

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussigné **Gilles TATI**, Directeur

Atteste que : HOURDIN Baptiste

A suivi une formation : R489 - Chariots à conducteur porté

Catégories :



PROCARIST

- Gerbeur haut. > 1,20 m - Frontal de capacité 6 tonnes - A mât rétractable - Poste de cond. élevable haut. > 1,20m

Dates : 2025-12-12

Durée :

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit

Fait à Saint Ouen l'Aumône
le 16/12/2025 

11



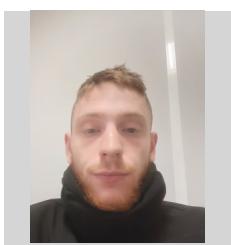
Titulaire :

HOURDIN Baptiste

Date de naissance :
25/11/2001

AUTORISATION DE CONDUITE R489 - Chariots à conducteur porté

CAT - Type		N° du CACES	NOM Prénom du testeur Épreuves pratiques	Obtention Echéance
01A	Transpalette Préparateur haut. 1,20 m	-----	-----	----- -----
01B	Gerbeur haut. > 1,20 m	2025.12.R489.01B.4856	Gilles TATI	11/12/2025 10/12/2030
02A	Porteur de capacité 2 tonnes	-----	-----	----- -----
02B	Tracteur de capacité 25 tonnes	-----	-----	----- -----
003	Frontal de capacité 6 tonnes	2025.12.R489.003.4857	Gilles TATI	12/12/2025 11/12/2030
004	Frontal de capacité > 6 tonnes	-----	-----	----- -----
005	A mât rétractable	2025.12.R489.005.4858	Valérie LELLOUCHE	12/12/2025 11/12/2030
006	Poste de cond. élevable haut. > 1,20m	2025.12.R489.006.4859	Valérie LELLOUCHE	11/12/2025 10/12/2030
007	Hors production	-----	-----	----- -----
		-----	-----	----- -----
		-----	-----	----- -----



Titulaire :
HOURDIN Baptiste

Date de naissance :
25/11/2001

Signataire

Gilles TATI, Directeur



Besoin de conserver une trace digitale de votre permis CACES ? Vous pouvez le retrouver et le partager en suivant ce lien : https://drive.google.com/drive/u/0/folders/13vfXeK_JEBw403joOH_jTnSIQO8liIbM

Ou tout simplement en scannant ce QR-code

CACES sécurisé par

Digiforma

Le logiciel tout-en-un de la formation



Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...
2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Titulaire :

OURDIN Baptiste

Signature du titulaire

Délivrée le 16/12/2025
par : CFC 95 PROCARIST

AUTORISATION DE CONDUITE

Valide jusqu'au

Signature et Cachet de l'employeur

L'employeur atteste que le titulaire connaît les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
Signature du Médecin du Travail

Formation et évaluation :

CFC 95 PROCARIST
37, avenue des Béthunes
95310 Saint Ouen l'Aumône

CACES sécurisé par

Digiforma

Le logiciel tout-en-un de la formation



Document recto / verso

Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire :

OURDIN Baptiste

CACES ® numéro(s) :

2025.12.R489.01B.4856

2025.12.R489.003.4857

2025.12.R489.005.4858

2025.12.R489.006.4859



Pour vérifier la validité de ce(s) CACES® [employeurs] ou pour éditer l'attestation correspondante [titulaire] consulter la base de données CACES® sur le site : <http://www.ameli.fr>

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.



PROCARIST

CFC 95 PROCARIST

37, avenue des Béthunes

95310 Saint Ouen l'Aumône

CACES ®

La marque CACES ® est protégée par un dépôt à l'INPI sous le numéro 03.3237295

Inscrit dans la base INRS sous le n° :

FR096750-1